



Technicien(ne) Suivi des Périls (H/F)

Cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux

Marseille, ville d'arts et d'histoire, 1er Port de France, labellisée French Tech s'engage dans une nouvelle dynamique de développement social, économique, environnemental, d'offre culturelle et s'inscrit dans la révolution numérique au service de la mutation urbaine ainsi que dans une démarche de proximité pour promouvoir le bien vivre ensemble.

Au sein de la Direction du Logement et de la Lutte contre l'Habitat Indigne, dont la mission dépend fonctionnellement de la Direction Générale Adjointe Ville plus Verte et plus Durable, vous assurez les obligations réglementaires du Maire en matière de désordres structurels bâtimentaires à usage principal d'habitation selon la politique élaborée par la Direction.

Contexte

La Direction du Logement et de la Lutte contre l'Habitat Indigne a été créée par délibération le 9 juillet 2021. Elle vise à mettre en œuvre la volonté de l'exécutif d'une politique publique du logement permettant à tous les Marseillais de bénéficier d'un toit.

Cette direction comprend 2 pôles :

- le pôle Lutte contre l'Habitat Indigne constitué de 5 services (Hygiène de l'Habitat, Sécurité des Immeubles, Travaux d'Office, Hébergement Temporaire, Procédures et Relations aux Propriétaires) et
- le pôle Politique du Logement constitué de 2 services (Stratégie et Planification du Logement et Politique Sociale du Logement).

Le pôle Lutte contre l'Habitat Indigne vise à résorber durablement la problématique d'habitat indigne sur la Ville de Marseille:

- par la mise en œuvre des pouvoirs de police du Maire en matière de sécurité des immeubles et d'hygiène de l'habitat et
- par la mise en œuvre de travaux d'office tout en s'assurant d'une prise en charge digne des occupants concernés.

Le pôle Politique du Logement vise à agir sur la situation hors normes de la ville de Marseille en matière de réponse à la demande de logements, par une augmentation de l'offre de logements diversifiée et équilibrée sur le territoire et en facilitant l'accès à celle-ci. Outre les aspects de planification et de stratégie, ce pôle a la charge de la gestion du contingent municipal et la régulation des changements d'usage de locaux à usage d'habitation.

Vos missions

Votre rôle consistera à :

- Organiser et effectuer les visites suite à signalement ;
- Collaborer à un diagnostic relatif aux pathologies structurelles d'un immeuble ou d'un ouvrage en lien avec les architectes et les ingénieurs risques bâtiment, identifier les risques associés et préconiser des mesures adaptées ;
- Appliquer la procédure de mise en sécurité et d'insécurité des équipements communs décidée avec l'architecte ou l'ingénieur risques bâtiment ;

- Réaliser le suivi technique et administratif des procédures et arrêtés pris dans le cadre de la mise en œuvre des pouvoirs de police spéciaux du Maire ;
- Préparer et participer aux réunions de coordination de Lutte contre l'Habitat Indigne et aux réunions partenariales.

Votre profil

Nous avons hâte de vous connaître !

Vous êtes titulaire d'un diplôme BAC+2 dans le domaine du bâtiment ou des techniques bâtimentaires. Vous maîtrisez les procédures d'immeubles menaçant ruine et avez une connaissance des procédures d'insécurité des équipements communs.

Vous avez le sens de l'intérêt général et du travail en équipe.

Vous êtes reconnu(e) pour votre capacité d'analyse et de synthèse, votre rigueur et votre polyvalence.

Rejoignez-nous !

Vos avantages

- Horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi)
- Prestations sociales (tickets restaurant, mutuelle, comité d'entreprise, réductions sur les transports ...)
- Possibilité de télétravail

Votre lieu de travail

13, boulevard de Dunkerque - 13002 Marseille

Proximité immédiate : *métro ligne 2 (Station Joliette) et lignes de tramway*

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Référence de l'offre : 00006079

Postulez directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr/>